6.4.3. Le bourg centre

Vue aérienne du centre du village

Le bourg de Saint Félix

Place de la mairie

L'église depuis les prés situés au sud du village

Depuis le parvis de l'église

Le bourg de Saint-Félix-de-Pallières :

Le « village » concentre les fonctions civiles et religieuse d'un village : l'église, le château et la mairie auxquels on peut ajouter une salle polyvalente et un ancien café. Cet ensemble est prolongé par quelques mas d'origine agricole implantés le long du ruisseau des Corniers.

Le bourg de Saint-Félix-de-Pallières, sur le plan de la morphologie villageoise est un gros hameau traversé par la voie principale qui irrigue le territoire communale (RD133) et doté de fonctions civiles et religieuses.

Le « village » accueillait un café aujourd'hui fermé. La constitution d'une petite centralité et « d'un point de vie » constitue un enjeu important pour affirmer « le bourg » comme le véritable cœur communal.

Eglise classée le 11 avril 1967

Les espaces publics aux abords de la Mairie

Une étude a été réalisée par le CAUE 30 en 2020, cette étude a permis d'établir un état de lieux des espaces publics et proposer des conseils d'aménagement.

La mairie se trouve dans un virage de la route départementale n°133, dans la partie Sud du hameau, à une trentaine de mètres en retrait de la voie. Plusieurs espaces composent ses abords (cf. plan ci-dessous – étude CAUE).

Le parking et le parvis de la mairie

Un parking pouvant accueillir une dizaine de véhicules constitue l'aire d'accueil du site. C'est une surface enrobée de 400 m2 environ et de forme triangulaire qui se prolonge devant la mairie. Les emplacements n'y sont pas matérialisés, ce qui permet aux véhicules de se garer librement et préserve les lieux d'un caractère trop routier et trop rigoureux.

La cour devant le foyer

Le foyer communal, dans l'alignement de la mairie, est l'ancienne école du village. C'est un édifice de qualité architecturale qui a fait l'objet d'une réhabilitation. Dans le prolongement du parking, la cour est un espace plus fermé de 290 m2. Cet espace communique avec le pré par quelques marches et avec la place de l'Eglise par un escalier étroit, inséré entre la mairie et le foyer.

Le lieu sobrement traité en bicouche, accueille aussi des véhicules en stationnement, ce qui nuit aux autres usages. C'est le parvis du foyer communal et c'est ici que les habitants se posent à la saison froide car l'ensoleillement hivernal y est agréable. Une longue tonnelle métallique de 100 m2, recouverte de cannis et d'une bâche en plastique sans qualité esthétique, abrite de la pluie et du vent les rencontres, les animations et les repas du village.

La place de l'Eglise

La place de l'Eglise se situe à l'arrière de la mairie et du foyer. C'est un espace de 470 m2 situé à plus de trois mètres en contrebas. Constituant l'extrémité d'une impasse, on y accède par une ruelle reliée à la RD133 et par l'escalier précédemment cité.

L'espace est très agréablement planté de quatre beaux platanes qui offrent une ombre fraîche, généreuse et accueillante. C'est ici que se déroule la fête du village et les parties de boules en été. Le sol se compose simplement d'un mélange de vieux bicouche et de terre, dont l'aspect rustique ne "dérange" pas l'ambiance du lieu. Le reste de l'année, un unique banc permet de s'y poser.

Le pré et les terrasses

A l'Est se trouve le pré communal, vaste espace enherbé de plus de 1500 m2. On y accède par la cour du foyer (petit escalier) ou la place de l'Eglise (portail). Ce pré est clos, peu ouvert au public et utilisé uniquement les jours de fête en parking d'appoint. C'est pourtant un espace agréable, bordé de vieux murs en pierre sur les côtés Est et Sud, derrière lesquels les boisements du château créent un écran de verdure de grande qualité paysagère.

Le ruisseau de l'Ourne et ses abords

Le ruisseau de l'Ourne qui prend sa source 1 km en amont dans la combe de Corniers traverse le hameau du Château. Il s'écoule sous la route départementale puis longe sur quelques mètres, entre deux vieux murs de soutènement en pierre, la ruelle en pente qui mène à la place de l'église. Il disparait ensuite sous la chaussée et dans le domaine du château. Accompagné d'une végétation sauvage et de lierre qui recouvre les murs, sa présence bucolique reste discrète.

L'ancienne poste, le monument aux morts et les bords de la RD133

Au bord de la route départementale, l'ancienne poste est un bâtiment caractéristique du XIXeme siècle. Ce dernier est aujourd'hui un logement communal.
A quelques mètres à l'Est du bâtiment, se trouve le monument aux morts, entouré de romarins et de lauriers au pied d'un cèdre et d'un micocoulier. Sa présence est très discrète car il est niché dans la végétation. Par ailleurs sa situation en bord de la route, sans espace libre autour, ne facilite pas les cérémonies où le public peut se trouver en danger sur la chaussée.

Parking et parvis
de la mairie
Cour devant
le foyer
Ancienne poste,
monument aux morts
et bords de la RD133
Ruisseau de l'Ourme
et ses abords
Place de l'Eglise
Pré et terrasses

6.4.4. Du centre village à Paleyrolles

Le long de la voie principale (RD 133) s'organise en chapelet plusieurs hameaux groupés dont celui de Saint-Félix, la Baraque ou le Cadeyer.

Néanmoins, probablement en raison du passage de la route départementale, ce secteur a connu de nombreuses constructions résidentielles disséminées principalement sur le quartier de Paleyrolles mais également entre le Cadeyer et la Baraque. Les espaces de respiration entre la Baraque et le Cadeyer ont disparu rendant difficile la perception de ces deux unités bâties.

Le Cadeyer

La Baraque

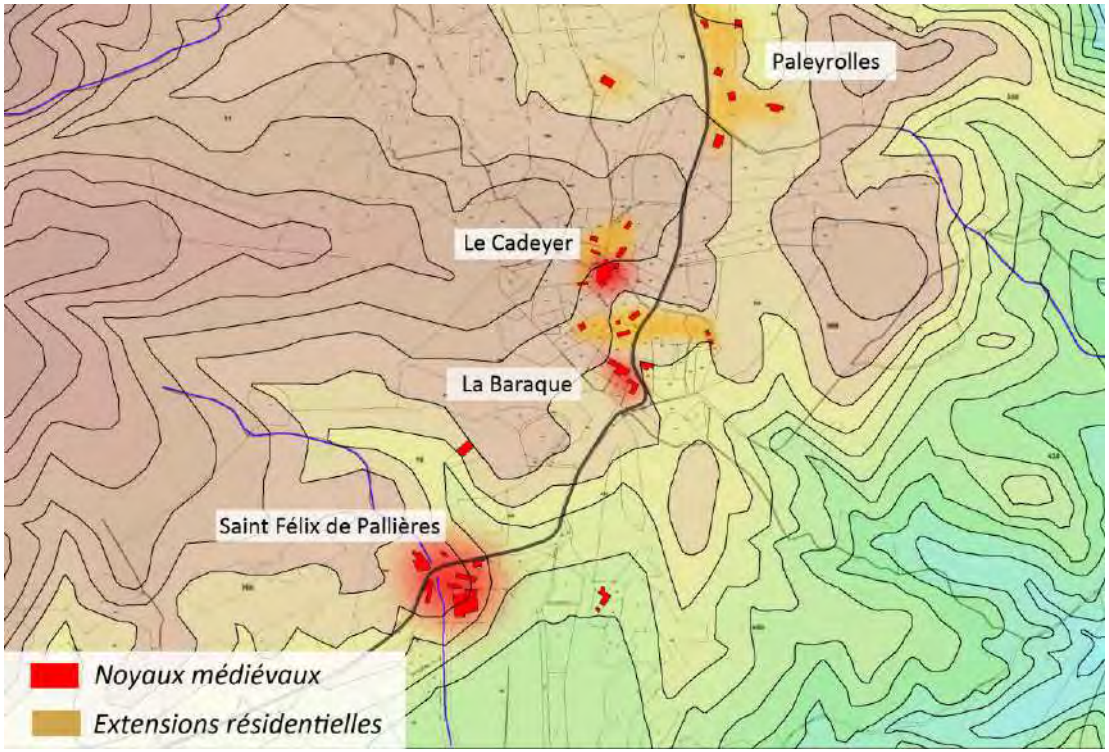

La Baraque

Paleyrolles

Mas dans le centre de Saint Félix

6.4.5. Le quartier du Mas, Le Marchand, Barafort…

La reconduction des cadastres napoléoniens et actuels révèle que, sur cette partie du territoire, les emprises bâties ont très peu évoluées.

Les hameaux sont demeurés dans leurs limites traditionnelles en forte relation avec le terroir agricole. Il présente une morphologie caractéristique de village groupé dont le principe de la mitoyenneté demeure la règle. Le bâti est irrigué par un réseau dense de trames viaires de gabarit modeste. Le bâti vernaculaire s'élève à R+2 ménageant parfois des retraits par rapport aux voies principales pour d'organiser autour de cours communes permettant le stockage du matériel ou accueillant d'anciennes aires de battage.

Quelques extensions réalisées ces trente dernières années rompent avec ses logiques traditionnelles. Très peu nombreuses, elles présentent néanmoins un impact important étant souvent implantées au cœur d'ancien terroirs agricoles.

Barafort

Le Mas

Le cadastre napoléonien sur le secteur du Mas en 1836

Le cadastre actuel

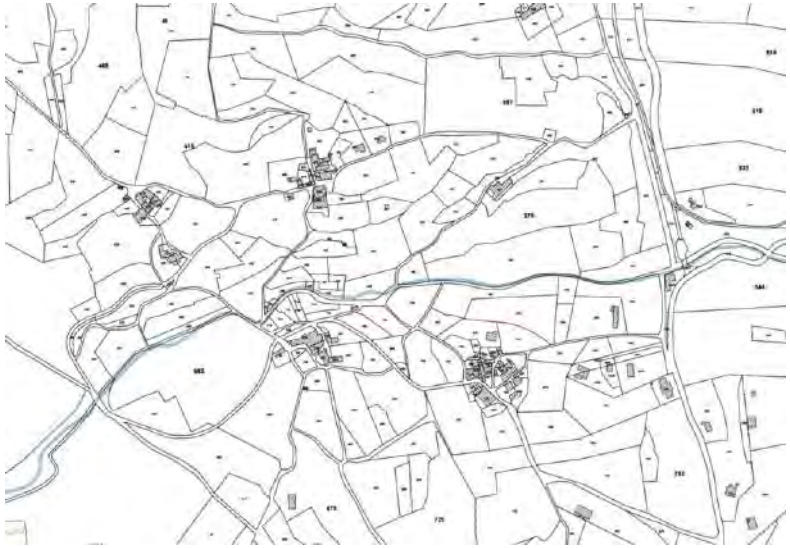

Une implantation traditionnelle d'écarts isolés mais dont les enveloppes bâties sont marquées par une forte compacité.

Par ailleurs, ces unités bâties historiques sont implantées en cohérence forte avec les mouvements du relief évitant ainsi les fonds de vallée dévolus aux prairies agricoles. La représentation des courbes de niveaux ci-dessus révèle que même des implantations de fond de vallée comme le Mas ou Valleraube se situent sur de très légères éminences.

En revanche, les extensions plus récentes s'implantent dans la plaine, notamment le long de la voie départementale, sans logique de mitoyenneté et en rompant les principes traditionnels d'implantations.

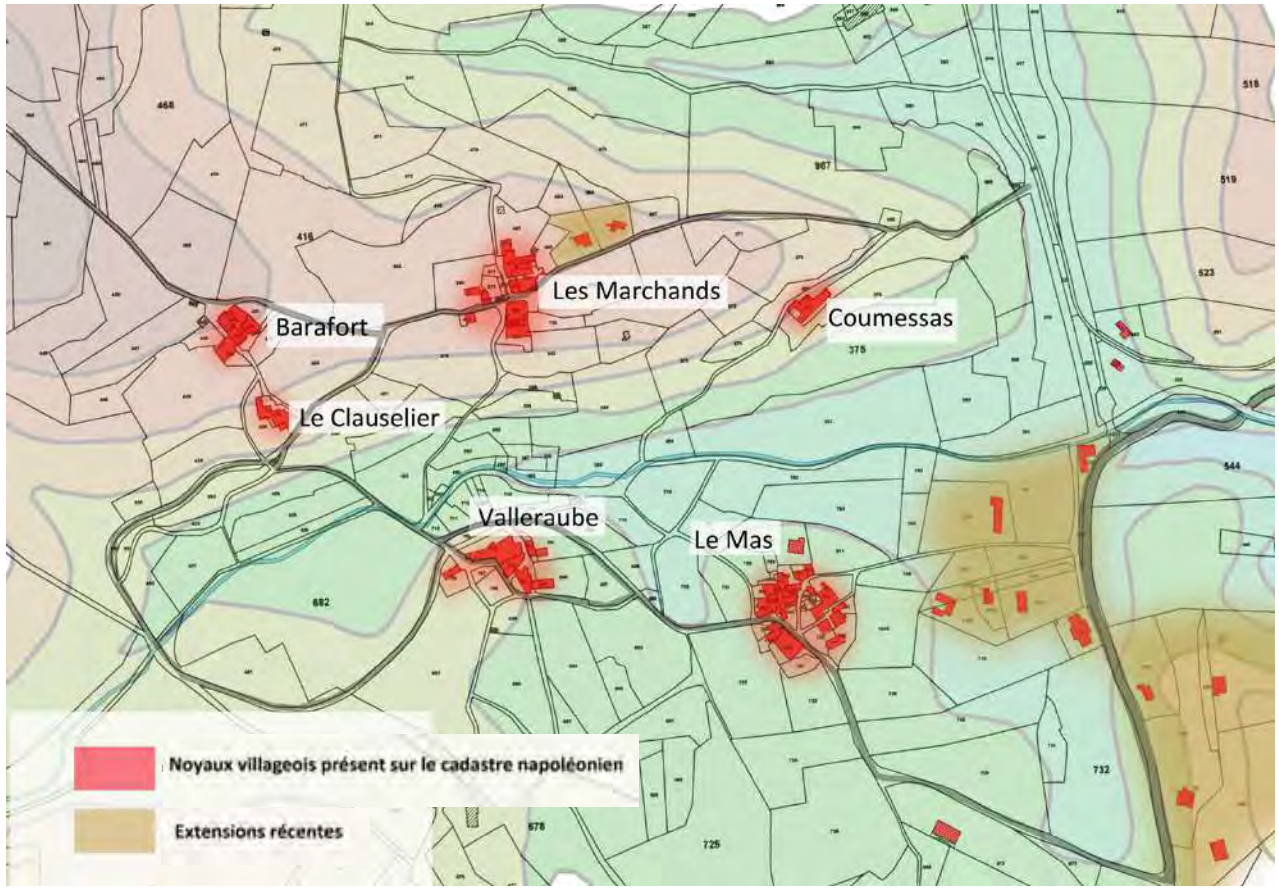

Silhouette Le Marchand

Extension récente le long de la RD133

Extension à proximité du Cadeyer

6.4.6. Le quartier de Lale et de la Rode

Autour de Lale, les extensions résidentielles se concentrent principalement sur le quartier du Bois de la Rode. Ces extensions sont néanmoins discrètes car insérées dans des boisements denses. Par ailleurs, leur éloignement du hameau de Lale ne les fait pas entrer en concurrence avec la perception de la silhouette du bourg.

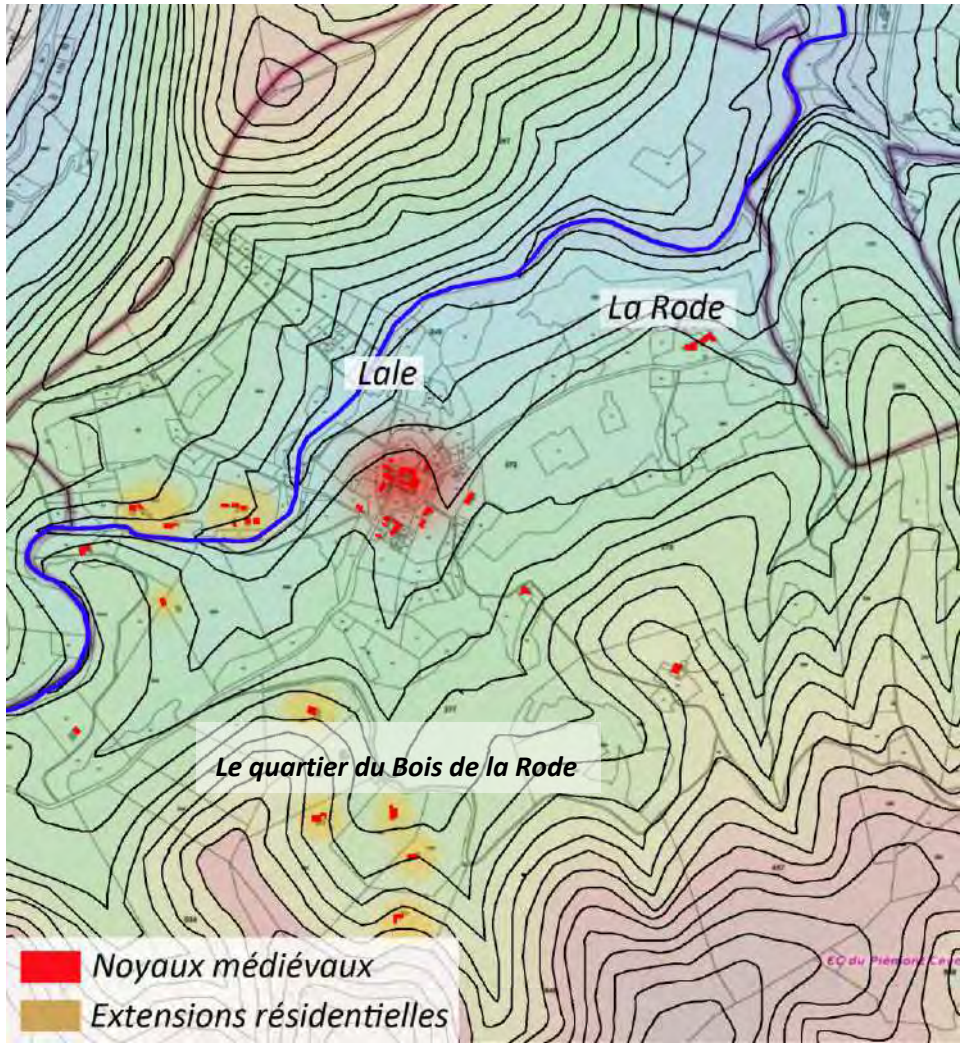

Le hameau » historique de Lale

Les extensions résidentielles le long de la RD 133b quartier « Bois de la Rode »

6.4.7. Le quartier de l'Ayrolle…

La confrontation des deux cadastres révèle une armature bâtie qui évolue peu entre 1836 et nos jours. Quelques mas apparaissent toutefois comme celui de Céret datant de la seconde moitié du XIXe siècle. De la même manière quelques unités bâties très modestes en 1836 composées d'un ou deux mas agricole(s) ont évolué dans la seconde moitié du XIXe siècle en véritable hameau. Cette évolution est liée au dynamisme démographique des années 1860-1880 s'expliquant par une relative prospérité agricole liée notamment à l'essor de la sériciculture mais également par l'arrivée des mines permettant le développement d'une double activité agricole et industrielle, permettant l'émergence d'une nouvelle classe sociale, celle des ouvriers-paysans.

L'optimum démographique est atteint dans les années 1880. L'armature bâtie de la commune évoluera peu jusqu'en dans les années 1970.

A partir des années 1970, sur la base de l'armature bâtie préexistante, se développe, de manière ponctuelle et disséminée un habitat résidentiel qui tend à brouiller les logiques villageoises existantes.

Extension résidentielle à proximité du moulin d'Ayrolle et autour du hameau de Contry

Quartier de l'Ayrolle en 1836

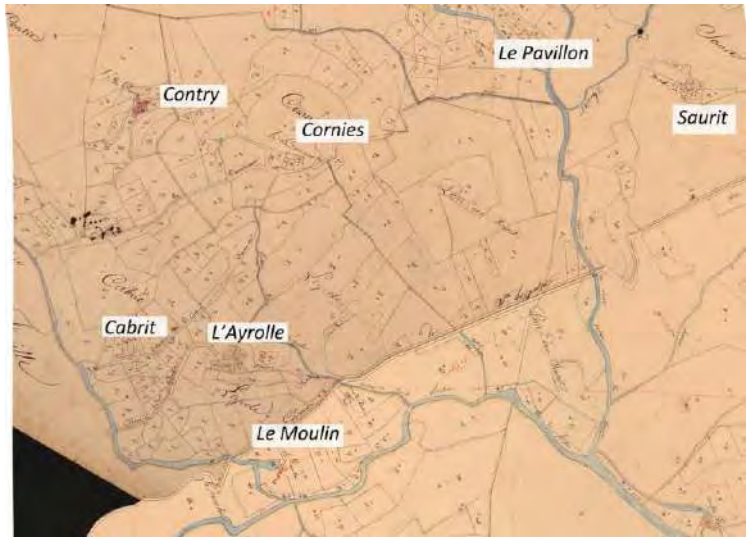

Quartier de l'Ayrolle aujourd'hui

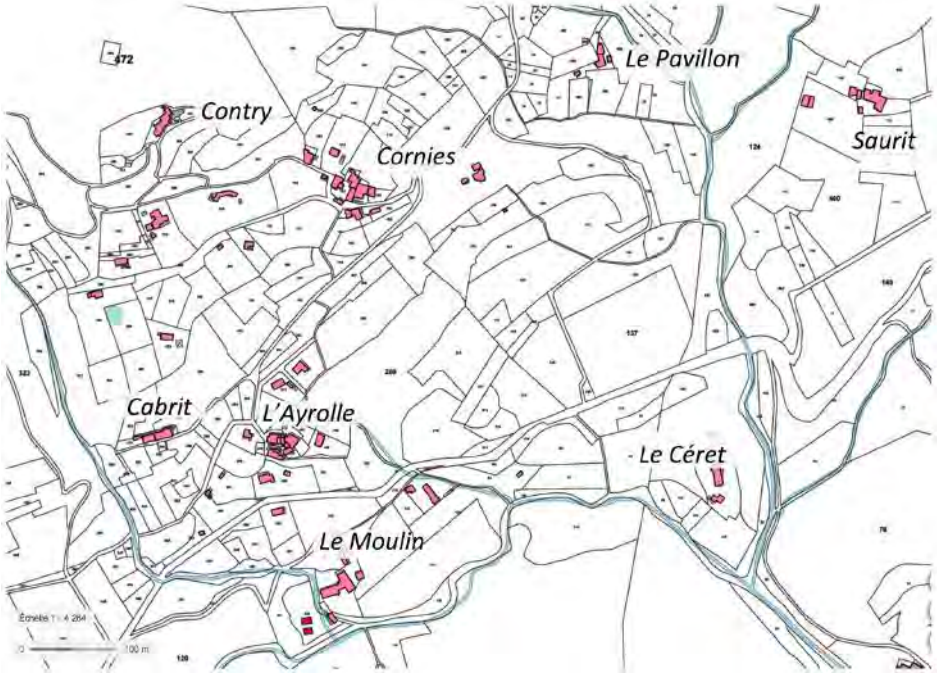

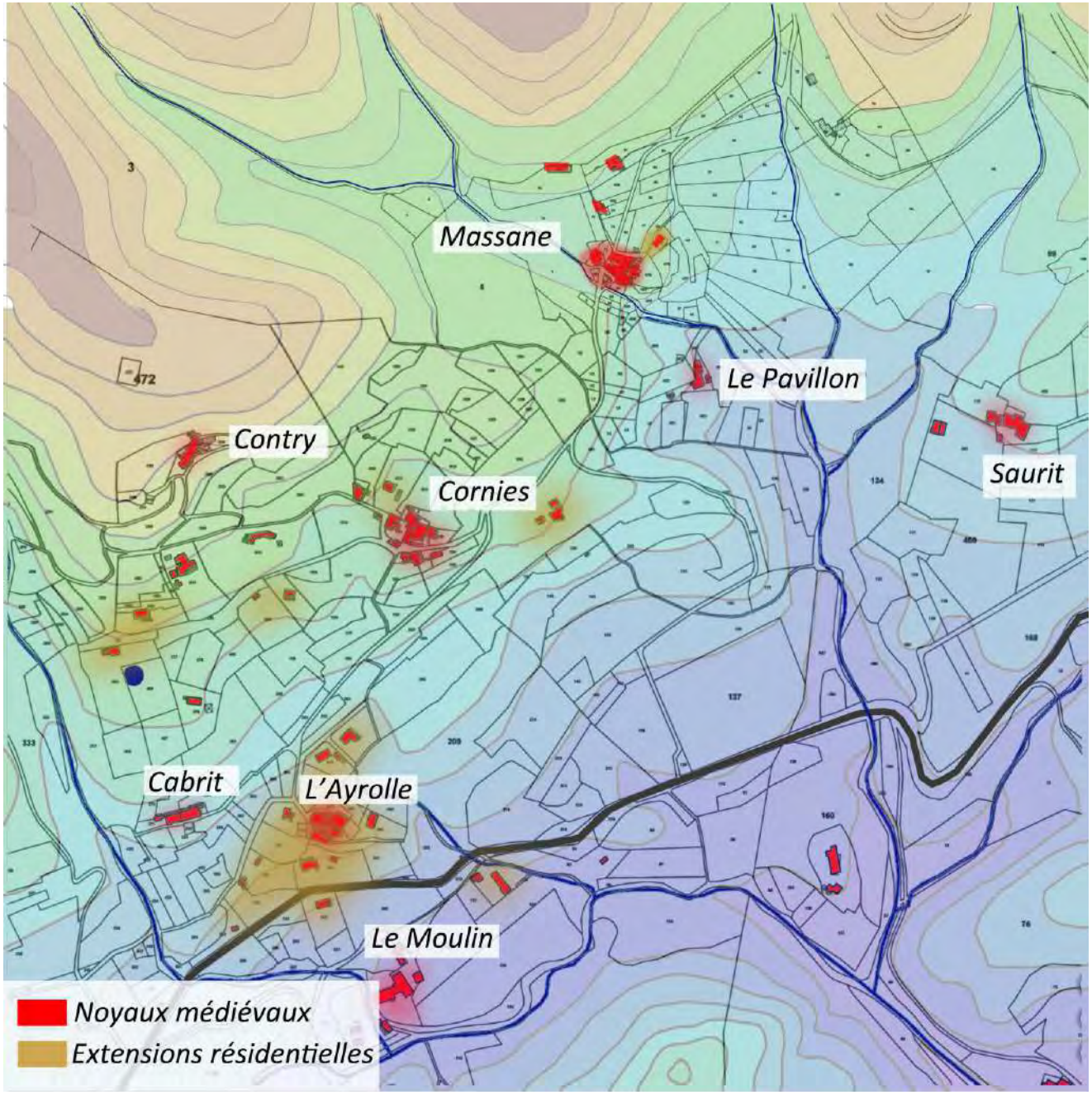

La carte ci-contre révèle la densité des « unités bâties » présentes sur le territoire. Malgré leur relative proximité, ces quartiers fonctionnaient en relative autonomie les uns des autres, centrés autour d'une petite polyculture vivrière jusque dans les années 1830/50.

Les extensions résidentielles (en jaune) même très mesurées et modestes tendent à brouiller la lecture de ces petites cellules autonomes si caractéristique de l'armature bâtie cévenole et qui trouve sur le territoire de Saint-Félix-de-Pallières une expression particulièrement forte.

L'organisation des extensions futures constitue un enjeu particulièrement fort à Saint-Félix-de-Pallières en raison de cette singularité structurante sur le plan historique, patrimonial, paysager mais également social et culturel.

6.4.8. Les mas isolés

Le mas, considéré comme une exploitation agricole basique permettant à une famille de vivre de la polyculture, est très présent sur le territoire communal. Ce type de ferme réunit à minima la maison du paysan, la grange, l'étable et la clède. Certains mas vont se développer pour constituer de plus vastes domaines intégrant à partir des XVIIe/XVIIIe siècles une ou plusieurs magnaneries et évoluer vers la forme du hameau.

La construction est modeste ; elle se caractérise par une économie de moyens mais également par une adaptation aux contraintes du site. Le bâti s'implante dans la pente, pignon le plus souvent face à la vallée, limitant l'exposition aux infiltrations et encastré sur plusieurs faïsses. Le mas a une grande capacité d'évolution avec des agrandissements ou des extensions au gré des besoins, souvent liés à l'élevage du ver à soie. Il en résulte un assemblage de divers bâtiments, construits au fil du temps, organisés généralement autour d'une cour centrale.

La construction relève de l'art traditionnel de bâtir avec peu de décorations (si ce n'est la génoise en débord de toit) et elle était rarement enduite faute de moyens. Le volume de base est le plus souvent constitué d'un parallélépipède à un ou deux niveaux au-dessus d'une cave voûtée et surmontés de combles. Le premier niveau comprenait caves et écuries, le second des pièces réservées à l'habitation, le troisième magnanerie(s) et grenier(s). La façade principale comporte la plupart des ouvertures ; la façade opposée est semi-enterrée pratiquement aveugle.

Maison Neuve

Le moulin d'Arnaud

Sivélou

Le moulin d'Arnaud

La portée des poutres définit la largeur des pièces (plus ou moins 5m) et la simplicité des charpentes donne une architecture aux volumes simples, avec une toiture à deux pentes dont l'inclinaison est imposée par l'utilisation de la tuile canal (de l'ordre de 30%). Ainsi, le mode constructif détermine largement le gabarit des bâtiments.

Ces différents facteurs (constructifs, usages, économie) conditionnent aussi les logiques d'assemblage des volumes : ils s'adossent à l'un des murs maître existant qui devient mur de refend et reprennent les mêmes éléments caractéristiques (inclinaison de la toiture à une ou deux pentes, ouvertures au sud, etc.). Ces possibilités d'assemblage sont la marque d'une architecture évolutive qui s'adapte aux besoins.

Les mas de Saint-Félix-de-Pallières sont caractéristiques de la typologie pouvant être rencontrées dans les Cévennes méridionales. Ainsi, ce sont trois grands types de mas qui peuvent être définis :

- des mas hauts et longs avec magnaneries (le Montaud) ;
- un habitat organisé autour d'une cour intérieure (Barafort), dont l'accès se fait par une porte cochère ;
- Le"mas - ruche", où assemblage très irrégulier de bâtiments divers imbriqués les uns dans les autres (Le moulin d'Arnaud).

Le Montaud

Le Barafort

6.5. Le patrimoine agricole:

Le paysage de Saint-Félix-de-Pallières est façonné par trois grandes phases de mise en culture du territoire :

- Le XVIIIe siècle jusqu'aux années 1820 : le territoire est massivement défriché, les pentes sont structurées par des faïsses construites en pierres sèches. Le mûrier dont les premières plantations remontent à la toute fin du XVIIe siècle se développe massivement partout sur le territoire communal. Le mûrier ou « arbre d'or » sort la petite paysannerie de la misère.
- A Saint-Félix-de-Pallières, le mûrier est donc avec la vigne et l'olivier, le grand bénéficiaire des défrichements de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle. Sur les faïsses qui escaladent les reliefs sont complantés les vignes le long des murs de soutènement et les mûriers et oliviers parfois en alternance. L'élevage ovin et caprin, assez marginal jusque dans les années 1820 permet la fumure des terres.

Le déclin agricole de la fin du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle :

L'ouverture des voies de communications, le développement de l'industrie détermine une émigration assez massive des populations vers les villes : Alès, Nîmes et Marseille. L'impossibilité de mécaniser le système de culture sur faïsse aggrave largement le phénomène d'exode rural observé ailleurs.

Les crises agricoles se multiplient et précipiter l'évolution économique : maladies du ver à soie de 1847 à 1868 puis de la vigne à partir de 1870 et enfin concurrence des soies asiatiques après l'ouverture du canal de Suez. L'exode rural s'accompagne d'une contraction du territoire cultivé : les secteurs les plus éloignés étant abandonnés en premier.

L'émergence d'un nouveau système agricole à partir de la fin du XIXe siècle :

De grandes unités pastorales, moins gourmandes en main d'œuvre se constituent sur les parties non mécanisables, tandis que les faïsses les plus basses et les fonds de vallée se développe une économie de plaine encore visible aujourd'hui avec ses vignes basses, ses vergers, ses cultures maraîchères, ses prés irrigables permettant même l'accueil de bovins. L'agriculture de Saint-Félix-de-Pallières se concentrera de plus en plus autour de l'élevage accélérant le remplacement d'une sociologie majoritairement agricole jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, le paysage agricole de Saint-Félix-de-Pallières est principalement dévolu à l'élevage, même si de remarquables témoignages des périodes précédentes demeurent.

Clapas à Valleraube

Mûrier devant le hameau de Barafort

Irrigation à proximité du mas du Montaud

Bougne de mûrier sur la route entre Ayrolle et Corniès

Faïsses plantées d'oliviers sur la route entre Ayrolle et Corniès

Aire de foulage de Valleraube

Alignement de mûriers à Valleraube

Mûriers et oliviers à Massanes

6.5.1. Les aires de battage

Aire de battage, quartier du Clauselier

Aire de battage des Marchands

Aire de battage de Valleraube

Aire de battage des Marchands

Aire de battage de Barafort

Quatre aires de battage demeurent très visibles sur le territoire : Clauselier, les Marchands, Valleraube et Barafort. Ces aires sont dallées de larges lauzes calcaires parfois nettement délimitées par des murets en pierres (Valleraube ou les Marchands) les protégeant du vent et permettant de limiter la dissémination des céréales. Elles sont, dans tous les cas, enserrées dans le hameau constituant un espace communautaire propre au hameau et certainement partagé par plusieurs unités agricoles.

6.5.2. Les Moulins

Le moulin de l'Ayrolle

Le moulin de l'Ayrolle a été construit probablement à la fin du XVIIIe siècle. Une inscription sur le linteau indique 1844. À l'origine, il s'agissait d'un moulin à farine. Il disposait d'une aire de battage mais également d'une magnanerie.

La présence de l'aire de battage explique sa toponymie Ayrolle (Aire).

Le moulin a été profondément remanié après son rachat en 1981 par la fédération des églises adventistes.

Le moulin des Arnauds

Le moulin des Arnauds conserve l'intégralité de son dispositif mécanique. L'organisation intégrée du moulin, du mas agricole, de la magnanerie et de la réserve d'eau offre un paysage de très grande qualité.

En effet, ce type de moulin (Les Arnauds) n'est jamais établi à même le cours d'eau mais sur une dérivation. Une prise dévie une partie de l'eau, acheminée par un canal vers un réservoir de stockage. C'est la vidange de ce dernier qui alimente le moulin situé en contrebas. L'eau est ensuite restituée au ruisseau.

Extrait du cadastre napoléonien sur lequel sont très visibles les deux moulins de l'Ayrolle et des Arnauds

6.5.3. Les clèdes

Dans le cas de Saint Félix, il est probable que chaque hameau possédait plusieurs fours à pain privés disséminés dans les mas. Il ne s'agit donc pas d'un usage communautaire mais plutôt d'un usage de fabrique du pain alternativement chez les uns et chez les autres.

Les clèdes sont composées de deux pièces superposées construites en pierres calcaires. Un plancher à claire voie permettait d'entreposer les châtaignes au premier étage tandis qu'un feu situé au rez-de-chaussée permettait le séchage. Etant donné les surfaces de châtaigneraies relativement modestes, il est possible d'envisager un usage plus communautaire des différentes clèdes.

Clède de Valleraube

Clède de Valleraube située juste à l'arrière de l'aire de battage

La Clède des Marchands

6.5.4. Les fours

Four de Valleraube

Four des marchands

6.6. Les magnaneries

La sériciculture cévenole prend son essor véritable au cours du XVIIIe siècle.

Pendant deux siècles, cette activité donne naissance à un patrimoine et à des paysages marqués notamment par la culture de mûriers (nourriture du ver à soie) et la construction des magnaneries (bâtiment dédié à l'élevage).

Les magnaneries, à Saint-Félix, sont constituées de bâtiments indépendants ou d'extensions d'une habitation qui apportent un caractère particulier à l'architecture des hameaux par leur volume et leur verticalité.

A l'instar des aires de battage et des moulins, des clèdes et de la châtaigneraie, les magnaneries sont indissociables du paysage de mûrier dont certaines « bougnes » marquent encore très fortement le paysage de Saint-Félix de-Pallières.

Ces silhouettes tortueuses offrent une profondeur de temps et participent de la « toile de fond » agricole et patrimoniale si qualitative à Saint-Félix de-Pallières.

Mûrier à Massanne

Le mûrier de Barafort

Mûrier à l'entrée des Marchands

Magnanerie de Barafort

Magnanerie des Marchands

Escalier de la magnanerie des Arnauds

Magnanerie du Moulin des Arnauds

Carte postale ancienne du mûrier de Barafort

6.6.1. Les drailles

Les drailles sont des chemins de transhumance très anciens utilisés par les bergers pour conduire leurs troupeaux souvent dans le sens plaine-montagne à partir du mois de juin, soit en sens inverse à l'automne. Ces chemins étaient également utilisés au quotidien pour relier les différents « quartiers » entre eux. L'utilisation des drailles a connu son apogée au XIXe siècle au moment de l'optimum démographique des humains et des troupeaux.

A Saint-Félix-de-Pallières, beaucoup de ces drailles sont bordées de murets en pierres sèches qui permettaient de canaliser les troupeaux et d'éviter leur divagation dans les cultures voisines.

Beaucoup de ces drailles qui permettent pourtant de lier les hameaux entre eux sont aujourd'hui abandonnées et mériteraient d'être entretenues et identifiées.

Draille des Marchands

6.6.2. Les clapas

Clapas de Valleraube

Produit de l'épierrement des champs, les clapas sont des monticules de pierres. De nombreux clapas ponctuent le territoire communal souvent recouverts par la végétation. Quelques clapas demeurent visibles et spectaculaires notamment autour de Valleraube. En effet, ces clapas sont si importants que leur base est appareillée de manière à soutenir l'épierrement située à l'arrière. Certains d'entre eux ont des fonctions secondes comme délimiter les parcelles ou recouvrir d'anciens tumuli.

Ils marquent fortement le paysage communal autour de Valleraube et méritent d'être préservés et valorisés…

6.7. L’architecture « savante »

6.7.1. L’église de Saint-Félix-de-Pallières

Attenante au château, cette église en est l'ancienne chapelle. Comme il s'agit d'un château résidentiel, sans aucune trace de constructions médiévales, il est possible que l'édifice religieux ne soit autre que l'église primitive de la localité.

Le château aurait été construit plus tard, annexant l'église. Le lieu est mentionné depuis 959 (cartulaire de Notre-Dame de Nîmes). L'église date, dans son ensemble, de la fin du 11e siècle et du début du 12e siècle. La juxtaposition de deux campagnes successives est marquée par un changement des hauteurs d'assises à l'ouest du chœur, la construction de la nef appartenant à la seconde campagne.

Le chœur est remarquable par son plan tréflé, avec absidioles demi-circulaires à l'intérieur, rectangulaires à l'extérieur. L'abside est décorée, à l'extérieur, d'arcatures triples.

La tribune au fond de la nef est relativement ancienne. Elle repose sur une voûte et est éclairée par une fenêtre romane.

L’église de Saint Félix-de-Pallières est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 11 avril 1967 (cf. périmètre des 500 mètres ci-dessous).

Le plan de l’église

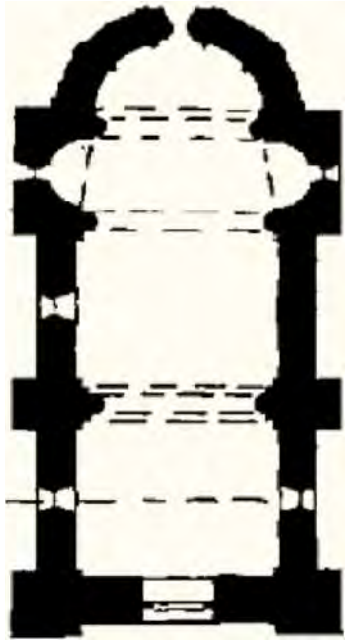

L'absyde de l'église

6.7.2. Le temple

A l'écart du village, il est situé au bord de la route vers Monoblet. Le temple a été construit en 1842 et restauré en 1981. Doté d'un perron à colonne, il est très représentatif de l'architecture des temples construits dans la première moitié du XIXe siècle

6.7.3. Le prieuré de Lale:

Il ne reste plus grand chose du prieuré de Lale, si ce n'est la très belle arche d'entrée et la cour intérieure. Au Mouen-Age beaucoup de congrégations se sont installées dans ces basses Cévennes, souvent proches géographiquement les unes des autres.

6.7.4. Le château

Le château de Saint-Félix-de-Pallières date probablement du XIIe siècle. Le château, tout comme l'église, sont brûlés en 1703 puis à nouveau pendant la Révolution en 1792.

Le château est composé d'une série de bâtiments hétéroclites dont la majeure partie doit être amputée au XIXe siècle. Construit sur un plan en L avec un corps de logis au nord et un autre à l'ouest, le plus ancien date du XIVe siècle à deux étages et demi, il est relié à l'ouest par un bâtiment plus bas, l'accès à l'ouest par un porche plein cintre surmonté d'une bretèche haute de deux mètres cinquante. Dans l'angle sud, une grosse tour ronde coiffée d'un toit plat couvert de tuiles. La façade sud du bâtiment reliant les deux corps de logis est percée de trois grandes baies cintrées ouvrant sur la terrasse qui communique avec la cour par un escalier double en fer à cheval bordé de balustres.

6.8. Le patrimoine minier : un patrimoine effacé

La géologie singulière de Saint-Félix-de-Pallières structurée par des failles qui ont fonctionné à plusieurs reprises (et de façon différente) dès la fin du Primaire et au cours du Secondaire et du Tertiaire. Au début du Tertiaire, des circulations de fluides (eaux salines et chaudes) dans ces zones faillées qui ont constitué des «cheminées thermiques» ont d'une part entraînés des dissolutions de roches carbonatées (conduits karstiques) et d'autre part reconcentrés des substances minérales (sulfures métalliques) ayant entrainé une forte teneur en arsenic, plomb, antimoine et cadmium dont l'exploitation minière date de l'époque romaine. Néanmoins, les gisements de la Croix-de-Pallières et Pallières-Gravouillère a donné lieu à trois grandes périodes d'exploitation : 1844-1888, 1911-1931 et 1948-1971.

Instituée pour exploiter la pyrite de fer en 1809, la concession de « Pallières » a été développée par Jules Mirial, qui construisit une usine de vitriol sur la commune de Thoiras. Puis la concession « Pallières et Gravouillère » s'est élargie au sud en 1822 pour produire de l'acide sulfurique. En 1844, lorsque l'exploitation minière a pris de l'ampleur suite à la découverte d'amas de blende (zinc) et de galène (plomb) dans la région, Jules Mirial organise la Société des Mines et Usines de Pallières qui devient propriétaire de la concession de la Croix-de-Pallières en 1848, pour le plomb, le zinc, l'argent et métaux connexes, sur une superficie de 1048 hectares.

La Société absorbe ensuite la concession de « Pallières et Gravouillère », puis étend son emprise territoriale sur d'autres communes, en achetant ou amodiant les concessions de « La Coste » en 1847 (sur la commune Durfort), de « Valensole » en 1858 (sur les communes de Tornac et Saint-Martin-de-Sossenac), puis de « Valleraube » (sur la commune Saint-Félix de Pallières) en 1965. à partir de 1883, l'exploitation des différentes mines cesse en raison de l'importation du soufre de Sicile, qui engendre une concurrence importante, plus compétitive.

Entreprise belge spécialisée dans l'extraction et le traitement du zinc et du plomb argentifère la Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne réinvestit le site, en amodiant trois concessions (en 1913 et 1922), puis en construisant une usine de traitement du minerai en 1926 (broyage et concentration).

Après sa fermeture en 1971, le site a été racheté par la société Umicore, multinationale belge leader de la récupération des métaux précieux, qui entamé une réhabilitation du site en 1994-95 avec l'objectif de revendre les parcelles.

Les aménagements nécessaires à l'exploitation ont été implantés sur les deux communes de Saint-Félix-de-Pallières où se trouvaient le puits n°1, le transformateur, la salle du personnel et magasin, le hangar des fours, et de Thoiras qui accueillait la laverie, les puits n°2, n°3, n°3 bis, la cantine, le laboratoire, le concassage, les douches, la lampisterie, les ateliers, les bureaux, la salle des pompes.

Selon le mémoire de la société Umicore de juillet 1998, il ne subsiste rien de l'ancien carreau de la mine et équipements, le dépôt de stérile a été réhabilité par le reprofilage du plateau par un couvert végétal de 30 à 50 centimètres, l'ensemencement et la plantation d'arbres avec la participation de l'ONF (Rapport ICF, 2012).

Photographie ancienne du puit n°1 de la Croix de pallières

Photographie des installations minières au niveau du carreau de la Mine de la Croix de Pallières

Le puit n°1 au début des annnées 2010

La mine à Sainte Croix de Pallières

La végétalisation du carreau de mine (photo de 2011).

Mineure de Sainte Croix de Pallières

7. L'analyse des enveloppes urbaines

7.1. La consommation foncière liée au développement urbain

Carte de l'évolution de la tâche bâtie entre 2010 et 2020

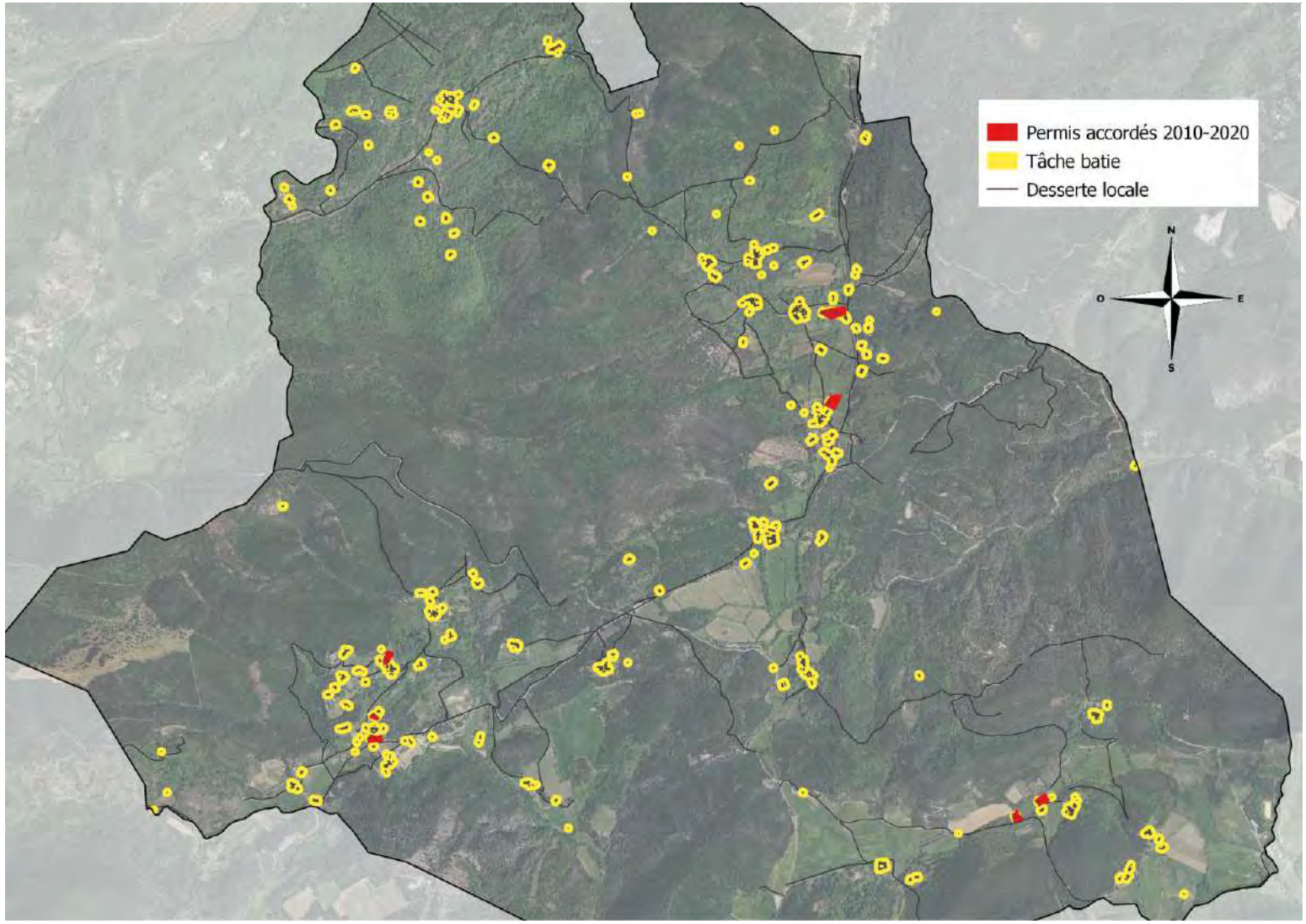

Les espaces bâtis représentent environ 47 ha, soit 2,5% du territoire communal (base de calcul des espaces artificialisés : rayon de 20m autour des constructions).

Entre 2010 et 2020, 9 permis de construire ont été accordés pour des constructions à usage d'habitation.

Cette urbanisation nouvelle a engendré une consommation foncière d'environ 2,3 hectares (emprises cumulées des terrains d'assiette des constructions).

7.2. Délimitation des « parties actuellement urbanisées » et prise en compte de la loi Montagne

L'identification des parties actuellement urbanisées (PAU) et de leurs limites repose sur le repérage et l'analyse des zones déjà bâties et de leurs franges. Chaque cas a fait l'objet d'un examen à l'aune d'un ensemble de critères, aucun ne se suffisant à lui-même.

La loi montagne donne une définition plus restrictive des secteurs déjà urbanisés, résultant de l'emploi d'une terminologie plus précise que la notion de partie actuellement urbanisée (bourg, village, groupe de constructions, hameau), support juridique distinct et plus contraignant : obligation pour les nouvelles constructions de se situer dans la continuité de celles qui existent déjà sur des parcelles à bâtir elles-mêmes contiguës à des parcelles déjà construites.

Les critères pris en compte sont notamment :

- La densité urbaine et le nombre de constructions limité (minimum 5 logements) ;
- La distance entre les constructions, l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres,
- Le caractère groupé et structuré ;
- La typologie du bâti (hameaux et groupes de construction au sens de la loi Montagne) ;
- La configuration des lieux, l'appartenance à un même ensemble homogène ;
- La desserte par les équipements ;
- La protection de l'activité agricole ;

Sur la commune de Saint-Félix-de-Pallières, 12 secteurs constituant des hameaux ou groupes de constructions ont été identifiés. Ces secteurs constituent les parties actuellement urbanisées de la commune, ils rassemblent environ 110 logements, soit la moitié du parc de logements.

Secteurs identifiés (PAU)	**Surface (m²)**	**Nombre de logements estimés**	**Potentiel de densification et de réhabilitation** *En cours*
Château	13826	6	
La Baraque	9796	11	
Le Cadeyer	9517	10	1 dent creuse (431m²)
Le Mas	6141	17	
Les Marchands	6381	10	
Valleraube	3974	5	
Lale (partie Nord)	5955	8	
Lale (partie Sud)	1688	5	
L'Ayrolle	3818	7	
Corniès	5323	11	
Massane	2481	5	
La Hourne	4819	7	
Vergèle	3669	7	
Total	**77 386**	**109**	

Délimitation des « parties actuellement urbanisées » sur la commune de Saint-Félix-de-Pallières

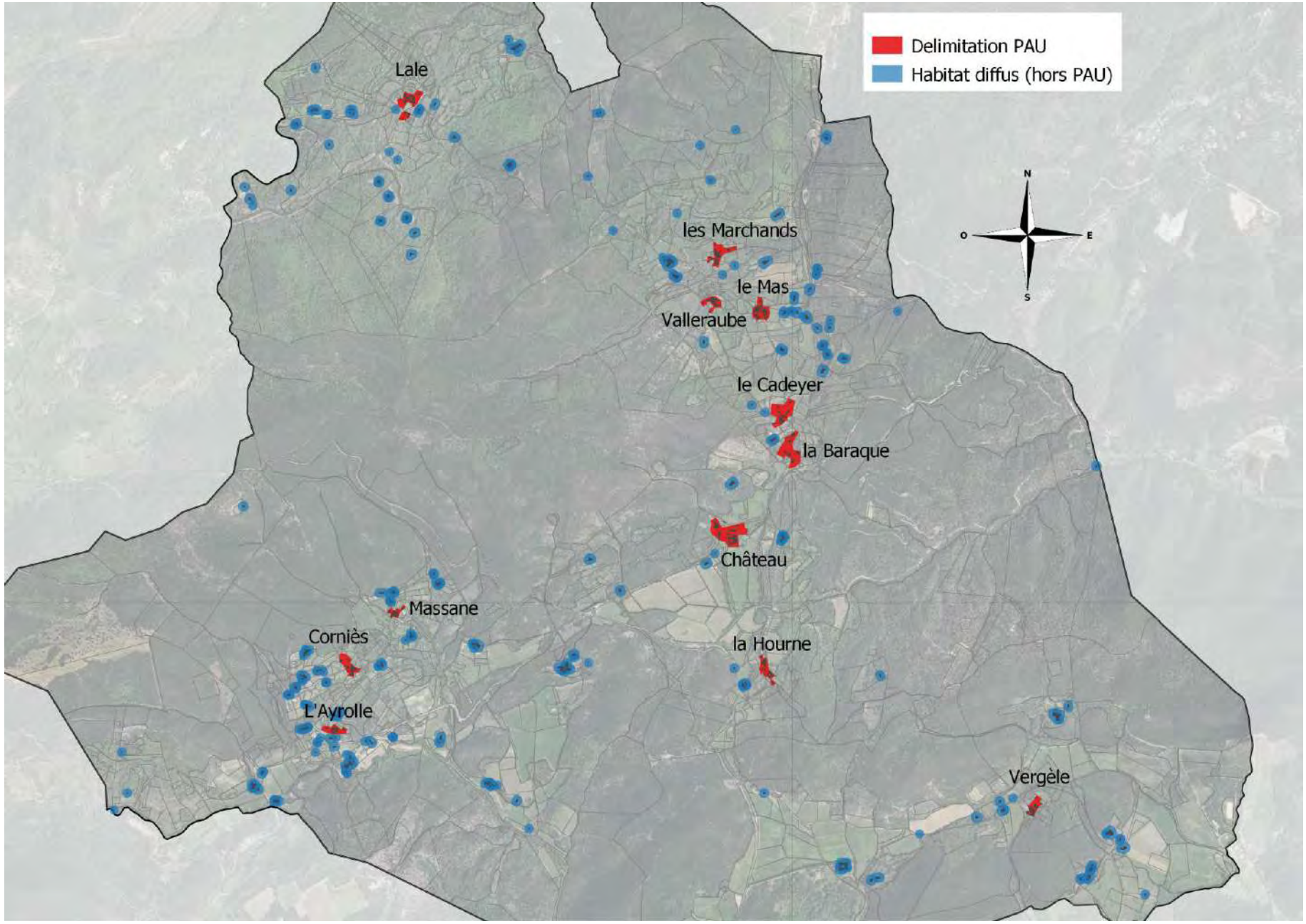

Zoom sur les secteurs identifiés et analyse du potentiel de densification urbaine

Hameau du Château

Le Mas

La Baraque et le Cadeyer

1 dent creuse *(en violet)* d'une surface de 431m².

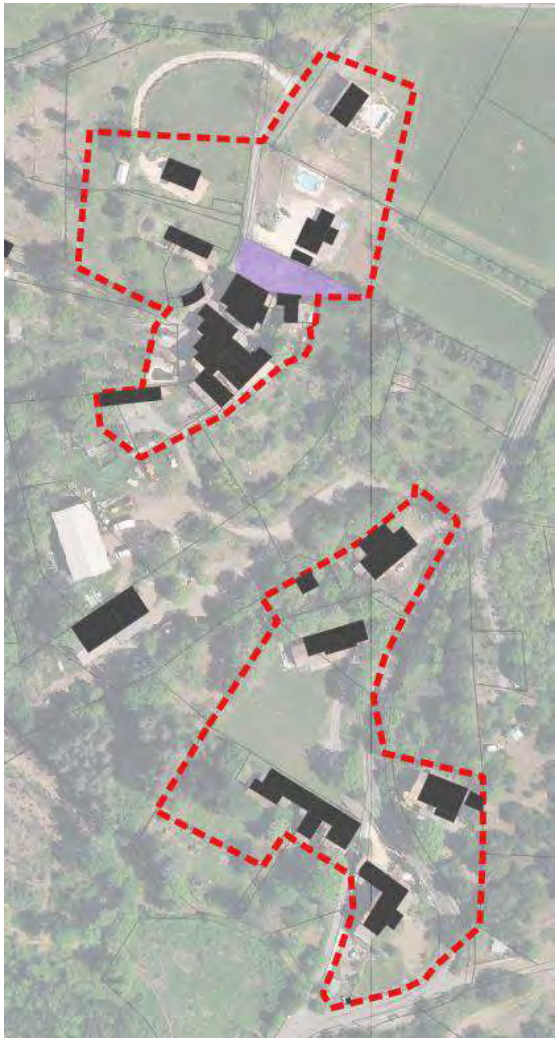

Valleraube

Les Marchands

Lale

La Hourne

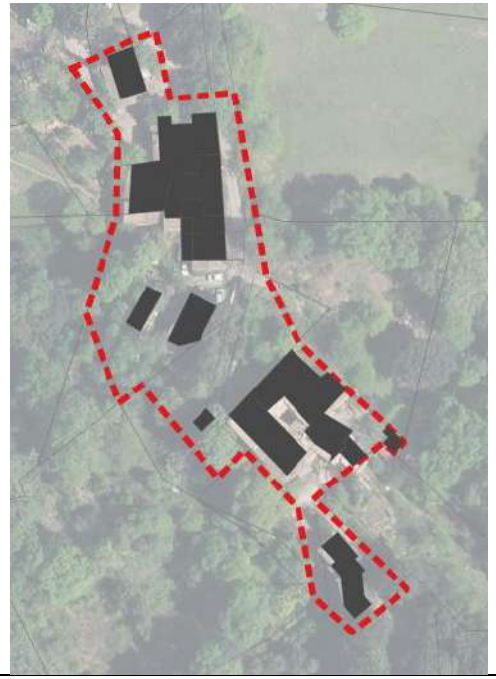

Vergèle

L'Ayrolle

Corniès

Massane

SYNTHESE ET ENJEUX

❖ Les forces du territoire et les points d'appui du projet communal

Une structuration spécifique du territoire communal qui s'explique en grande partie par la géologie et le socle géographique.

Une commune caractérisée par un habitat dispersé (hameaux, mas…) qui constitue autant de « petites unités villageoises relativement autonomes ».

Des éléments de patrimoine naturels et bâtis à préserver et à valoriser dans le cadre d'un projet touristique global.

❖ Les faiblesses du territoire et les points de vigilance

Quelques constructions récentes qui rompent avec l'organisation traditionnelle du territoire.

Le traitement des espaces publics au niveau du hameau central de Saint-Félix-de-Pallières mériterait d'être traités dans le cadre d'un projet d'ensemble.

❖ Les enjeux

Le développement urbain futur devra s'inscrire dans la continuité des principes d'implantation traditionnels du territoire (des petites polarités multiples constituées sous la forme de hameaux et de mas). La réflexion sur un terroir tel que celui de Saint-Félix-de-Pallières ne peut donc être globalisante mais bien fondée au cas par cas, quartier par quartier.

Des enjeux urbains et paysagers fortement imbriqués : il conviendra de veiller à l'intégration urbaine et paysagère des futures constructions afin de ne pas dénaturer les perspectives sur les hameaux anciens, leurs silhouettes et le paysage communal.

La gestion des secteurs d'urbanisation récentes, souvent en rupture avec le bâti traditionnel et historique, est également un enjeu important, notamment dans le maintien d'espaces de respiration entre les «quartiers ».

L'aménagement d'un véritable espace de partage et de convivialité au sein du hameau central de Saint-Félix-de-Pallières.